



**Comment l'assurance agricole peut améliorer la sécurité alimentaire – et pourquoi la réglementation est importante**

# Comment l'assurance agricole peut améliorer la sécurité alimentaire – et pourquoi la réglementation est importante

*Les conditions météorologiques défavorables entraînent chaque année de lourdes pertes pour les agriculteurs et contribuent à la pauvreté rurale. Les petits agriculteurs et les communautés rurales ne peuvent pas gérer ces risques par eux-mêmes, car les coûts sont trop élevés. Ils ont besoin d'accéder à des instruments financiers adéquats. L'assurance agricole indicielle a le pouvoir d'offrir une solution prometteuse et de contribuer à la sécurité alimentaire, mais la plupart des produits sont encore en phase pilote et un certain nombre d'obstacles restent à traiter pour qu'ils deviennent plus largement disponibles. Un facteur n'a pas reçu jusqu'ici toute l'attention qu'il mérite : le rôle essentiel que jouent la réglementation et le contrôle pour soutenir et favoriser un accès plus large aux produits d'assurance agricole indicielle. Pour protéger les consommateurs et contribuer au développement du marché, la réglementation et le contrôle sont essentiels. Ce document donne un aperçu des bénéfices de l'assurance agricole, explique pourquoi la réglementation est importante et met en évidence certains des défis auxquels sont confrontés les contrôleurs pour réglementer l'assurance agricole (indicielle).*

## Introduction

Les trois quarts de la population pauvre vivent dans des régions rurales et la plus grande partie subsiste grâce à des activités agricoles ; l'agriculture constitue par conséquent une source de revenus essentielle et un moteur clé du développement économique<sup>1</sup>.

Les petits agriculteurs doivent faire face à une variété de risques, dont beaucoup échappent à leur contrôle. Les **événements climatiques défavorables**, tels que les sécheresses, l'excès de précipitation ou les tempêtes, causent chaque année de lourdes pertes. Lorsqu'ils se produisent, **les agriculteurs peuvent perdre la base de leur subsistance** et même ceux qui étaient sortis de la pauvreté peuvent s'y trouver replongés.

Gérer des risques qui touchent de nombreuses personnes à la fois (risque covariant) est généralement très complexe et coûteux. **Les petits exploitants et les communautés rurales ne peuvent pas gérer ces risques par eux-mêmes sans le support d'instruments financiers adaptés<sup>2</sup>.**

Les **conditions climatiques défavorables** (et l'absence d'instruments pour gérer les risques qui en découlent) contribuent déjà à la pauvreté de nombreux ménages agricoles. Avec l'augmentation de la fréquence et de la sévérité des événements climatiques extrêmes **due au changement climatique, la situation va très probablement s'aggraver**, avec des conséquences potentiellement catastrophiques sur la productivité agricole.

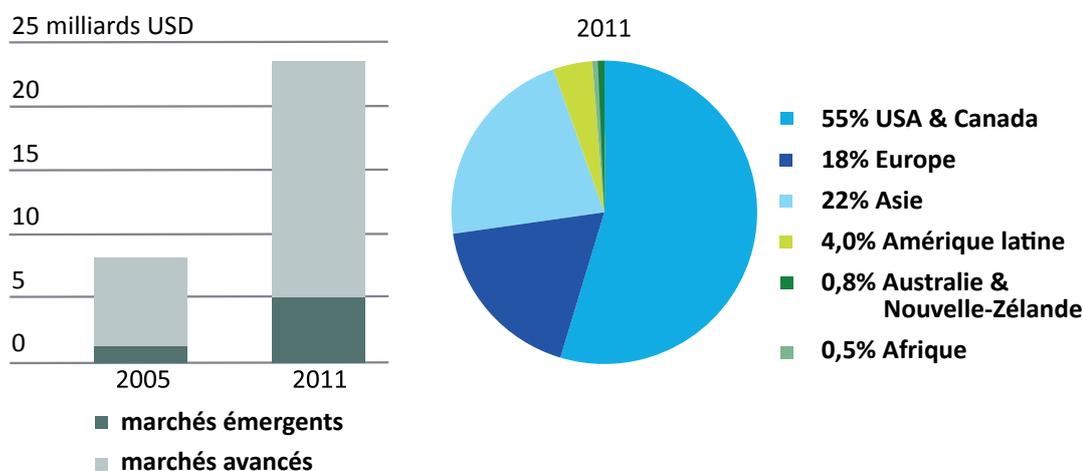
C'est pourquoi il est **urgent de prendre des mesures**. Avec l'adoption de **l'Agenda 2030 des Nations unies pour le développement durable**, les États membres de l'ONU ont convenu d'éradiquer la faim et de doubler la productivité agricole d'ici 2030. Ils veulent également « renforcer la résilience des populations pauvres et vulnérables et réduire leur exposition et leur vulnérabilité aux phénomènes climatiques extrêmes et aux autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social et environnemental ». Le **G7** s'est engagé à fournir des **services d'assurance contre les risques climatiques** à 400 millions de personnes pauvres supplémentaires d'ici 2020.

<sup>1</sup> Banque mondiale. 2015. Indicateurs de développement dans le monde.

<http://data.worldbank.org/topic/agriculture-and-rural-development>

<sup>2</sup> FIDA. 2010. The Potential for Scale and Sustainability in Weather Index Insurance. <http://www.ifad.org/ruralfinance/pub/weather.pdf>

Estimation du montant des primes d'assurance agricole dans le monde, 2005 et 2011



Source: Swiss Re. 2013.

[http://www.swissre.com/media/news\\_releases/nr\\_20130116\\_improving\\_food\\_security.html](http://www.swissre.com/media/news_releases/nr_20130116_improving_food_security.html)

## L'assurance agricole peut améliorer la sécurité alimentaire

L'assurance est un **outil de gestion des risques** important. L'assurance agricole peut protéger les producteurs en couvrant les pertes dues à des phénomènes climatiques défavorables. Elle peut ainsi contribuer à **maintenir leur niveau de revenu** et leur permettre de poursuivre leur activité agricole même si une récolte a été perdue. L'assurance agricole peut également aider les agriculteurs à **accéder au marché du crédit** et à obtenir ainsi des financements pour la production alimentaire ; le crédit peut jouer un rôle de catalyseur de la croissance économique, par exemple en permettant aux producteurs d'acheter de nouveaux équipements, des engrais, ou des semences en volume supérieur ou de meilleure qualité pour accroître leur production. L'assurance a également le pouvoir de changer les comportements en réduisant l'incertitude et en attribuant un prix au risque<sup>3</sup>. Par exemple, les agriculteurs répartissent traditionnellement leur production sur trois ou quatre cultures différentes pour diversifier les risques en cas de mauvaises conditions climatiques ou de maladie touchant une culture entière ; avec la sécurité de l'assurance, les agriculteurs peuvent au contraire se concentrer sur une seule culture et bénéficier des économies d'échelle. De manière générale,

les petits agriculteurs et les petites et moyennes entreprises qui sont en mesure de mieux gérer leurs risques sont plus à même de **contribuer à la sécurité alimentaire** de la population.

Globalement, les primes d'assurance agricole ont augmenté rapidement au cours de la dernière décennie, passant de 7 milliards USD en 2005 à 23,5 milliards USD en 2011. Cependant, dans les régions en développement, notamment en Afrique et en Amérique latine, le taux de **pénétration de l'assurance agricole reste faible** et une grande part de la population doit vivre et entreprendre sans la sécurité de l'assurance. Pour pouvoir se développer sur les marchés émergents, l'assurance agricole a **besoin d'un cadre politique favorable, d'une infrastructure adaptée, de produits innovants, de nouveaux canaux de distribution et de technologies avancées**<sup>4</sup>.

## Comment fonctionne l'assurance agricole ?

L'**assurance agricole traditionnelle** consiste à indemniser les assurés pour les pertes ou dommages réels subis. Cependant, l'assurance traditionnelle est coûteuse, trop coûteuse pour la plupart des petits agriculteurs et par conséquent **inexistante dans la plupart**

<sup>3</sup> McPherson, L. A paraître. Agricultural Insurance - A Discussion Paper examining the regulatory and supervisory challenges particularly in index-based insurance. GIZ.

<sup>4</sup> Swiss Re. 2013. « New Swiss Re sigma study puts the spotlight on the role that insurance can play in improving food security for over 850 million people globally ». [http://www.swissre.com/media/news\\_releases/nr\\_20130116\\_improving\\_food\\_security.html](http://www.swissre.com/media/news_releases/nr_20130116_improving_food_security.html)

**des régions rurales.** Ce niveau de prix s'explique par l'importance des coûts administratifs associés à l'évaluation du risque, à la vente du produit et, dans le cas de sinistres, à l'évaluation des pertes.

Les dix dernières années ont vu se développer un nombre croissant de **produits d'assurance indicielle**. Avec ces produits, le déclenchement des indemnités dépend d'un indice, tel que le niveau de précipitations, la température, le rendement d'une culture sur une zone donnée, ou d'autres indices objectifs. Ce système élimine le besoin d'évaluation des pertes. Les produits sont souvent octroyés au niveau d'un groupe. Par exemple, si le niveau de précipitations mesuré par une station météorologique ou par satellite dépasse un certain seuil, tous les agriculteurs de la région concernée reçoivent des indemnités de la part de l'assureur. Les coûts de développement initiaux sont souvent élevés, mais le coût de traitement des sinistres étant bien inférieur, le produit peut s'avérer bien moins coûteux et le versement des indemnités plus rapide.

La réduction de ces coûts administratifs a contribué à soutenir la **forte croissance** des produits d'assurance indicielle au cours des 10 dernières années. Cependant, dans la plupart des pays, les produits sont **toujours dans une phase pilote**.

L'un des **principaux risques** de l'assurance indicielle est la possibilité que les indemnités ne correspondent pas aux pertes réelles subies par les assurés (ce qu'on appelle le **risque de base**). Ce qui signifie que le système peut ne pas indemniser des agriculteurs qui auraient pourtant subi des pertes (par exemple si le volume de précipitations au niveau de l'exploitation est différent de celui mesuré par la station météorologique, ou si l'indice n'a pas été soigneusement conçu). Pour les petits exploitants ruraux, qui ont généralement moins de connaissances des notions financières, cela augmente les risques de malentendus et d'abus potentiels, ce qui **accroît le besoin de protection des consommateurs**<sup>5</sup>.

Le constat est donc le suivant : si l'assurance agricole traditionnelle est très peu développée dans les pays émergents en raison du coût des primes, **l'assurance indicielle peut offrir une solution prometteuse**.



## Pourquoi la réglementation de l'assurance est-elle importante ?

La réglementation et le contrôle sont essentiels pour assurer la protection des consommateurs et pour soutenir et favoriser le développement du marché car :

- l'assurance étant un produit intangible, la fiabilité du système est cruciale pour **susciter la confiance du consommateur** et encourager l'adhésion ;
- nombreux sont les petits agriculteurs susceptibles d'être exposés à l'assurance pour la première fois et d'avoir une connaissance limitée des notions financières ; ils ont par conséquent d'autant plus besoin d'être protégés contre les pratiques abusives et d'être accompagnés dans l'utilisation des produits d'assurance indicielle pour en tirer le meilleur profit ;
- la réglementation **détermine qui peut (ou ne peut pas) entrer et intervenir sur le marché** ; par conséquent, si les contrôleurs d'assurance ne se sentent pas en mesure de comprendre et de protéger les consommateurs de manière adéquate, ils sont susceptibles de ne pas autoriser l'introduction de nouveaux produits d'assurance indicielle dans leur juridiction ;
- les obligations de conformité ont un **impact important** sur le coût des activités et par conséquent **sur la volonté et la capacité des assureurs à intervenir sur le marché à faibles revenus** ;

<sup>5</sup> McPherson, L. A paraître. Agricultural Insurance - A Discussion Paper examining the regulatory and supervisory challenges particularly in index-based insurance. GIZ.

- ce qui a à son tour un impact sur le **coût final du produit pour les consommateurs** ;
- les contrôleurs d'assurance peuvent rendre obligatoire la prestation de certains types d'assurances, et augmenter par là très sensiblement l'adoption de ces produits. Ce type de disposition offre non seulement un **filet de sécurité** aux consommateurs, mais s'avère également un outil utile pour **sensibiliser les consommateurs à la valeur du produit** en leur permettant d'en faire l'expérience.

Dans de nombreux pays, il n'existe **pas de prestataires d'assurance aptes ou prêts à jouer un rôle moteur dans le développement innovant du marché**. Dans certains, **la compréhension des bénéfices de l'assurance** par les assurés potentiels est tout simplement insuffisante pour induire le développement d'un marché, ou la méfiance envers les prestataires est un obstacle. Sur ces marchés en particulier, **le cadre politique, la réglementation et le contrôle sont essentiels** pour améliorer l'accès à l'assurance.

## Les défis de la réglementation de l'assurance indicielle

La réglementation de l'assurance agricole indicielle est un domaine nouveau. L'Association des contrôleurs d'assurance (AICA) n'a encore publié **aucune directive** sur l'assurance indicielle et **seul un très petit nombre de pays en ont déjà fait l'expérience**. L'assurance indicielle présente un aspect particulièrement délicat en ceci que les prestations ne sont pas fonction des pertes réelles, ce qui conduit les cadres légaux et réglementaires de **certains pays à interdire les produits indiciels**. Les contrôleurs et les régulateurs doivent par conséquent étudier les solutions possibles. Une **coordination étroite avec d'autres domaines de politique publique**, en particulier la politique agricole et le secteur des valeurs mobilières, est importante à ce titre<sup>6</sup>.

L'assurance agricole indicielle est **techniquement complexe**. Les régulateurs et les contrôleurs d'assurance peuvent **encourager le développement du marché** de l'assurance agricole, cependant ils

**doivent comprendre les risques** associés à ce type d'assurance et leur **impact** potentiel sur les assurés. La conception d'un bon indice dépend de la qualité des données disponibles et des connaissances techniques nécessaires à la définition des paramètres. Des polices mal conçues se traduiront par un risque de base élevé et un défaut d'indemnisation des agriculteurs ayant pourtant subi des pertes. **Les consommateurs doivent comprendre la manière dont fonctionne l'indice** afin de prendre des décisions éclairées. Il est nécessaire de faire preuve de **transparence**, d'utiliser un **langage simple** et de prévoir des mesures **d'éducation des consommateurs** pour s'assurer que les titulaires de police seront effectivement couverts.<sup>7</sup>

Si les organisations de bailleurs de fonds se sont par le passé souvent concentrés sur l'expérimentation de produits d'assurance indicielle pilotes et sur leurs performances techniques, la réglementation a reçu beaucoup moins d'attention.

L'Initiative Accès à l'assurance soutient les contrôleurs et les autorités de réglementation de l'assurance dans ce domaine nouveau en créant des plateformes d'échanges entre pairs et de partage des connaissances, en publiant des supports pour aider les contrôleurs à réfléchir sur ces problématiques et en soutenant le travail de l'AICA dans le développement de directives internationales à l'intention des contrôleurs dans ce domaine innovant.



<sup>6</sup> Initiative Accès à l'Assurance. 2014. 4ème Consultation téléphonique sur l'assurance agricole. [https://a2ii.org/fileadmin/file\\_storage/Documents/4\\_Consultation\\_Call\\_low.pdf](https://a2ii.org/fileadmin/file_storage/Documents/4_Consultation_Call_low.pdf).

<sup>7</sup> Society of Actuaries. 2015. Agricultural Insurance – More room to grow? The Actuary 12 (12). <http://tinyurl.com/nrqfytX>.

## Conclusion

L'assurance agricole est un **outil important de gestion des risques** pour les agriculteurs et peut **contribuer à la sécurité alimentaire** de la population. Si l'assurance traditionnelle est trop coûteuse pour la plupart des petits exploitants, **l'assurance agricole indicielle a le potentiel d'offrir une solution prometteuse** avec des primes plus faibles et des indemnités plus rapides. Cependant, il reste à traiter des obstacles importants pour étendre l'accès et la disponibilité de ces services, et la plupart des produits sont encore en phase pilote.

**La mise en place d'un bon cadre de réglementation et de contrôle peut permettre de surmonter beaucoup de ces obstacles** et d'accroître l'accessibilité des produits d'assurance indicielle utiles aux petits agriculteurs. Ce domaine a cependant reçu peu d'attention par le passé. Seuls quelques pays ont une expérience en matière de réglementation des services d'assurance agricole indicielle techniquement complexes. C'est pourquoi les **contrôleurs et les régulateurs ont besoin de davantage de soutien**, y compris d'opportunités d'échanges avec leurs pairs afin d'apprendre de l'expérience des autres pays et de réfléchir à des solutions possibles. Lors de la mise en place de projets pilotes, les contrôleurs doivent être impliqués dès le début du projet.

## Pour aller plus loin

Initiative Accès à l'assurance. 2014. *4ème Consultation téléphonique sur l'assurance agricole*. [https://a2ii.org/fileadmin/file\\_storage/Documents/4\\_Consultation\\_Call\\_low.pdf](https://a2ii.org/fileadmin/file_storage/Documents/4_Consultation_Call_low.pdf).

Hess, U., Hazell, P. 2015. *Innovations and Emerging Trends in Agricultural Insurance (version préliminaire)*. GIZ. [http://www.smefinanceforum.org/sites/sme/files/post/files/513467\\_g20\\_agricultural\\_insurance.pdf](http://www.smefinanceforum.org/sites/sme/files/post/files/513467_g20_agricultural_insurance.pdf)

McPherson, L. A paraître. *Agricultural Insurance - A Discussion Paper examining the regulatory and supervisory challenges particularly in index-based insurance*. GIZ.

Sandmark, T., Debar, J., Talin-Jaleran, C. 2013. *The Emergence and Development of Agriculture Microinsurance*, Microinsurance Network.

Society of Actuaries. 2015. *Agricultural Insurance – More room to grow?* The Actuary 12 (12). <http://tinyurl.com/nrqfytX>.

.....

**L'Initiative Accès à l'assurance** est un partenariat mondial ayant pour mission d'encourager et de soutenir les contrôleurs dans la promotion de l'assurance inclusive et responsable, dans le but de réduire la vulnérabilité. L'Initiative est le partenaire de mise en œuvre de l'organisme international de normalisation de l'assurance, l'Association internationale des contrôleurs d'assurance (AICA), sur la question de l'accès à l'assurance. Notre partenariat joue un rôle moteur dans la mise en place des réformes des cadres de réglementation et de contrôle en faveur du développement de marchés d'assurance inclusifs.

.....



Initiative Accès à l'Assurance  
Hébergée par le Projet sectoriel  
Système financier approches de l'assurance  
de la Deutsche Gesellschaft für Internationale  
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH  
Dag-Hammarskjöld-Weg 1-5  
65760 Eschborn, Allemagne

Téléphone : +49 61 96 79-1362  
Fax : +49 61 96 79-80 1362  
E-mail : [secretariat@a2ii.org](mailto:secretariat@a2ii.org)  
Site web : [www.a2ii.org](http://www.a2ii.org)

L'Initiative est  
un partenariat  
entre :



Hébergée par :

